



Fédération québécoise  
d'athlétisme



# TOURNÉE EUROPE 2022

## ÉQUIPE DU QUÉBEC

La Fédération québécoise d'athlétisme offrira à un groupe de 8 à 10 athlètes québécois la possibilité de participer à des Meetings d'athlétisme en Europe.

La tournée vise principalement les athlètes identifiés ``Élite`` qui auront atteints les Normes Élite au cours de la saison en plein air 2022 et quelques athlètes ``Relève`` à fort potentiel.

La FQA annoncera la composition de l'Équipe du Québec au plus tard le 24 juin.

- **Date limite d'intention** : 20 juin 2022
- **La période de la tournée en Europe** : du 1 juillet au 20 juillet 2022
- **Départ de l'équipe** : 30 juin 2022

### A. Admissibilité

- L'équipe du Québec est réservée aux athlètes de la catégorie "**Élite**" qui auront atteint une Norme Élite en 2022. Comme mentionné ci-haut, certains athlètes de la catégorie "**relève**" à fort potentiel pourraient être admis sur analyse du dossier sportif.
- Les athlètes doivent détenir un passeport canadien valide jusqu'à 6 mois après la Tournée.

### B. Critères pris en considération dans la sélection des athlètes

- Les chances d'être admis aux compétitions ciblées en Europe;
- Être autonome pour les déplacements sur le territoire européen si possible;

### C. Processus de sélection

- Les athlètes identifiés Élites et Relèves à fort potentiel devront faire parvenir leur déclaration d'intérêt pour ce projet d'ici le lundi 20 juin à 17h00.
- Cette déclaration d'intérêt devra être envoyée par courriel à Ahmed Douhou, responsable du développement d'excellence à la FQA : [adouhou@athletisme.qc.ca](mailto:adouhou@athletisme.qc.ca)
- La FQA, établira le rangement prioritaire des candidats et sélectionnera 8 à 10 athlètes pour la Tournée Europe 2022.
- Les athlètes sélectionnés seront contactés directement. Les compétitions ciblées devront permettre à l'athlète d'améliorer ses résultats de la saison en cours.

### D. Exigence de préparation en vue de la Tournée

- Les athlètes sélectionnés devront demeurer aptes à performer à un haut niveau jusqu'à la date du départ, et pendant tout le séjour en Europe. La FQA se réserve le droit d'annuler toute aide financière pour ce projet si un athlète ne démontre pas un niveau de performance justifiant le déplacement à l'étranger.
- Un athlète doit rapporter immédiatement toute blessure, maladie ou changement à l'entraînement qui pourrait affecter sa capacité à concourir à son meilleur niveau. Un avis à cet effet doit être envoyé à Ahmed Douhou [adouhou@athletisme.qc.ca](mailto:adouhou@athletisme.qc.ca)
- La FQA souhaite voir les athlètes participer à au moins 2 compétitions durant leur séjour.
- Si possible, les athlètes doivent être autonomes pour se déplacer aux compétitions sur le territoire européen.

### E. Les compétitions ciblées :

Les compétitions ciblées sont les suivantes:

- **Belgique** - 2 juillet: KBC Natch (<https://www.sport.be/kbcnacht/2022/en/>)  
[Inscription](#)
- **Belgique** – 3 juillet :Internationaal Antwerps Atletiek Gala (<https://olseac.be/nieuws/gala/>)  
[Inscription](#)
- **France** - 4 juillet meeting Pro-Tour de Sotteville (<https://www.meeting-sotteville.com/presentation/>)
- **Belgique** - 9 juillet: Guldensporenmeeting (<http://kortrijksport.com/guldensporenmeeting/>)  
[Inscription](#)
- **Belgique** -16 juillet: Memorial Rasschaert VITA (<http://atletiekvita.be/>)  
[Inscription](#)

**NB : Les athlètes sont en charge de leur inscription aux compétitions listées ci-dessus.**

Exceptionnellement, le responsable du développement de l'excellence pourra inscrire quelques athlètes au meeting **Pro-Tour de Sotteville**. Il n'est pas garanti que tous les athlètes seront acceptés à ce meeting.

## Programme du meeting Pro-Tour de Sotteville

### **F. Financement**

Une part importante des frais de séjour sera couverte par la FQA via les budgets du Programme de Soutien au Développement de l'Excellence (PSDE). Ce montant sera déterminé par la FQA à la suite d'une analyse du programme de compétitions ciblées par chaque athlète.

Chaque athlète devra déboursier un montant de 1000\$, montant équivalant à un billet d'avion.

Le soutien financier de la Fondation Philippe-Laheurte et celui de la FQA permettront de minimiser les frais à la charge de l'athlète. Le montant alloué à chaque athlète sera de 1300\$.

Bonne saison estivale!

**Ahmed Yves Douhou, Oly**

*Responsable du développement de l'excellence*